

## DETAILS DE LA FORMATION

### + OBJECTIFS

- Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des opérations sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques.
- La formation comprend un parcours pédagogique avec des étapes successives facilitant la progression pédagogique qui doit conduire à l'atteinte de l'objectif général en termes de compétences pratiques ; le savoir-faire et le savoir-être s'enrichiront avec l'acquisition de l'expérience.

### + PUBLIC

- Les non électriciens qui effectuent des interventions de remplacement ou de raccordement ainsi que des manœuvres sur des ouvrages électriques en exploitation

### + PREREQUIS

- Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les installations et matériels sur lesquels le stagiaire doit intervenir.

### + DUREE

- 2 jours, soit 14 heures

### + NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

- 1 à 8 stagiaires maximum

### + Budget

- Inter-entreprises : nous consulter
- Intra entreprise : nous consulter

### + MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposé et discussions étayés de diapositives, films et mise en situation pratique,
- Remise aux stagiaires de documents écrits et d'un livret tenant lieu de carnet de prescriptions que l'employeur doit remettre à chaque travailleur.

### + MODALITES D'EVALUATION ET FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

- Test de contrôle de connaissance, évaluation pratique, correction et évaluation avec les stagiaires, réponse aux questions.
- Au regard du contrôle de connaissance et des évaluations pratiques, nous remettons, pour chaque stagiaire, l'avis du formateur pour aider l'entreprise à définir le contenu du titre d'habilitation. L'entreprise est ensuite chargée de l'habilitation des salariés au niveau adapté
  - Enquête de satisfaction stagiaire
  - Bilan formateur / formatrice
  - Attestation individuelle de fin de formation
  - Enquête de satisfaction client
  - Grille de résultats aux tests

# PROGRAMME DE FORMATION

## **+ MODULE TRONC COMMUN (Durée 6 heures)**

- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Les domaines de tension, les matériels électriques selon le domaine de tension.
- Les zones d'environnement et les limites par rapport aux pièces nues sous tension.
- Le principe de l'habilitation.
- La définition des symboles d'habilitation.
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Les équipements de protection collective et leur fonction.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
- La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

## **+ MODULE INTERVENTION DE REMPLACEMENT ET RACCORDEMENT (BS) (Durée 4 heures)**

- Les limites de l'habilitation BS.
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre avec le chargé d'exploitation.
- Les fonctions des matériels électriques des domaines BT et TBT.
- Les moyens de protection individuel et leurs limites d'utilisation.
- La mise en sécurité d'un circuit électrique.
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention.
- La procédure de remplacement
- La procédure de raccordement

## **+ MODULE MANŒUVRES EN BASSE TENSION (BE MANŒUVRE) (Durée 4 heures)**

- Les matériels électriques des domaines basse et très basse tension dans leur environnement.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les limites de l'habilitation BE Manœuvre.
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre avec le chargé d'exploitation.
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.

## **+ ASPECT RECYCLAGE**

- Un recyclage est préconisé tous les trois ans.